

## Différence? Besoin d'aide

Par **sandra28r**, le **20/01/2006** à **17:53**

Bonsoir,

J'ai une disserte à faire sur "le principe de non rétroactivité des lois"

Je n'arrive pas à différencier le sens de la valeur du principe oops je sais ça va vous paraître très bête, j'ai lu "l'introduction au droit" mais je n'y arrive pas.

Sinon voilà mon plan, qu'en pensez vous?

Partie 1 :le sens et la valeur du principe

Partie 2 :les limites et les exceptions du principe

C'est pour ma première partie je ne voudrais pas faire hors sujet à cause du titre qui ne correspondrait pas avec le contenu.

Merci beaucoup

Cordialement sandra

Par **Gab2**, le **21/01/2006** à **00:12**

le principe de non rétroactivité de la loi est prévu dans le code civil et n'a donc qu'une valeur législative;il faudra donc bien mettre en évidence le fait qu'une simple loi pourra mettre en échec l'application de ce principe! mais il y a une exception,tout de même importante qui est celle de la non rétroactivité de la loi Pénale! en effet,cette non rétroactivité de la loi pénale est prévue dans la DDHC de 1789 et a donc,à ce titre valeur Constitutionnelle: je ferais donc un plan de ce genre. Ton plan a l'air plutôt bon dans la mesure où il permet de traiter l'entier sujet! maintenant, je pense que tu pourrais quand même les reformuler autrement! je trouve pas ça très beau!!!!

Par **sandra28r**, le **22/01/2006** à **10:19**

Merci de ta réponse,

Je vais revoir mes titres de plan.

Cordialement sandra.

Par **Gab2**, le **22/01/2006** à **23:57**

:oops:

C'est gentil de dire Merci 